Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 17h00
Mardi : 10h00 à 17h00
Mercredi : fermé
Jeudi: 11h30 à 19h30
Vendredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er ou 2e lundi du mois à 20H00

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
O.P.P.	Hélène Sergerie	418-775-1979
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 15 numéro 2 **MARS 2019**

Quand tu ne sais pas où tu vas, arrête-toi et Regarde d'où tu viens.

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Exécutif:

À la rédaction, mise en page,
petites annonces, poste, recherche.
Josy-Anne Bérubé, coordinatrice en Loisirs et
Line Fillion, directrice-générale
Informations: 418-775-8188

Photo page couverture :

LE BUREAU SERA FERMÉ:

Sommaire

1. Page couverture
2. Exécutif, sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Mot de la municipalité
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention
6. Onglet Loisir Intermunicipal
7. Horaire estival de l'Écocentre
8. Onglet Loisir Intermunicipal
9. Onglet Loisir Intermunicipal
10. Onglet Loisir Intermunicipal
11. Onglet Loisir Intermunicipal
12. Onglet Loisir Intermunicipal
13. Onglet Loisir Intermunicipal
14. Onglet Loisir Intermunicipal
15. Onglet Loisir Intermunicipal
16. AGA du comité Défi-Relance
17. Onglet Loisir Intermunicipal
18. Club des 50 ans et plus
19. Le mot vert de Février 2019
20. Bacs : bleu, vert et brun
21. Horaire des messes
22. Le mot vert du mois de mars
23. Anniversaires
24. Informations générales

Dépôt légal à la Bibliothèque
Nationale du Québec et du Canada

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL

Le prochain journal sortira à la fin mars par courriel padoue@mitis.qc.ca au plus tard le 21 mars 2019.

ANNIVERSAIRES

MARS	AVRIL
01 Ouellet, Madeleine	02 Harton, Rose
02 Côté, Ginette	04 Perreault, Marie-Jeanne
03 Bérubé, Maurice	04 Caron, Catherine
06 Audrey Lebeau	09 Fillion, Line
07 Paradis, Rémi	12 Gauthier, Gisèle
12 Dufort, Pierre	13 Blanchette, Jacques
18 Sergerie, Yvette	17 Bérubé, Mario
18 Bérubé, Jean-Marie	19 Caron, Richard
20 Anctil, Nicole	19 Dionne, Nancy
21 Deschênes, Lucie	21 Pelletier, Stéphanie
23 Ouellet, Denise	28 St-Laurent, Mélanie
24 Tremblay, Daniel	29 Ouellet, Michel
24 Lévesque, Christine	
30 Gagnon, Jolaine	

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à tous les jeunes de la municipalité ainsi qu'aux citoyens et citoyennes dont nous n'avions pas les dates et dont l'anniversaire aura lieu durant ces mois.

Toutes nos excuses si nous avons oublié de mentionner des personnes demeurant dans la municipalité depuis longtemps.

Le Mot vert du mois - Mars 2019
« La bouteille de vin : En attente d'une consigne claire!»

Bonjour à toutes et tous,

Quelques municipalités de la région ont récemment adopté une résolution pour une modernisation du régime de la consigne du Québec, principalement pour les bouteilles de vin en verre. Qu'en est-il brièvement?

Établi en 1984 afin de favoriser la récupération et le recyclage, le « Consignée Québec » touche aujourd'hui 460 millions de contenants et représente 25 millions $. En 2015, le **taux de récupération** des contenants en verre consignéesatteignait71 %, alors que celui des 220 millions de bouteilles de vin et spiritueux dans le bac bleue st de 87 %.

Le problème :En 2015, seulement 14 % du verre récupéré via le bac bleu (bouteille, pot, etc.) a été **recyclé**, le restant étant expédié à des lieux d'enfouissement aux fins de recouvrement ou autres usages. En 2012, ce taux de recyclage était d'un maximum de 45 %. La principale raison est le fort taux de contamination du verre par d'autres matières (petit papier, bouchon de plastique, etc.) après le tri qui rebute les recycleurs.

Une solution qui a fait ses preuves : Un tri à la source par une consigne sur les bouteilles de vin pour limiter la contamination, comme pour les bouteilles de bière et boisson gazeuse. Les bouteilles de vin récupérées seraient alors recyclées à 100%.En 2017, une étude établissait la consigne de 20 à 25 cents sur les bouteilles de vin de 750 ml pour être viable. Présentement, la SAQ prélève 10 cents par bouteille vendue pour financer les frais de récupération et recyclage. Petit bémol : Les bouteilles de vins et spiritueux ne représentent que 60% du verre en centre de tri, alors que faire du verre à 25% issu des contenants alimentaires? Ces contenants ne sont d'ailleurs récupérés qu'à 61%.

Une solution technologique : Éco Entreprise Québec, l'organisme qui gère les tarifs imposés aux producteurs de contenants afin de financer la récupération et le recyclage, a lancé en 2016 le plan *Verre l'innovation* qui visait à installer dans 5 centres de tri du Québec des nouveaux équipements pour le tri du verre. Selon les premiers résultats, le taux moyen de pureté du verre serait de 97%, ce qui est suffisant pour être recyclé ou utilisé dans de nouvelles applications selon eux. Si c'est vrai et qu'on atteint un taux de recyclage intéressant, il faudrait donc équiper tous les centres de tri pour être efficient. À quel coût? Au moment d'écrire ces lignes, le rapport final était en attente.

En espérant que ça vous aide à comprendre un peu la situation. Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

LUNDI LE 4 MARS 2019
À 20H00

LUNDI LE 1 AVRIL 2019
À 20H00

MOT DE LA MUNICIPALITÉ

BACS D'ORDURES, RÉCUPÉRATION, ORGANIQUE

Lorsque vous placez vos bacs pour le ramassage, S.V.P. placez le dans l'emprise de votre cour pour éviter que lors des travaux de déneigement ils soient brisés car ils ont été placés dans le chemin.

C'est pareil pour les boîtes à malles, si elles sont trop proches, elles risquent de se faire briser.

Merci de votre collaboration.

CHRONIQUE DU MAIRE

MOIS DE MARS 2019.

Hé bien oui, on est vraiment dans l'hiver et nous avons passé encore de bonnes tempêtes avec des forts vents. Mais nous sommes faits forts et habitués à ces hivers, nous les padoviens et padoviennes.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant le ce début de cette l'année.

Le Carnaval de Padoue est terminé et d'après les organisateurs, cela aurait été une autre réussite. Chapeau aux organisateurs ainsi que tous les bénévoles qui se sont impliqués dans ces fêtes, ces soirées et ces jeux comme le hockey, la balle donnée, le tournoi de crible et de beu. Merci à tous les maires et mairesses, directeur et directrices municipales, conseiller et conseillères qui ont participé au Lip Sinc battles le premier vendredi soir. Merci à tous ceux qui ont participés à tous les jeux, déjeuners et autres car c'est ce qui a fait la réussite du Carnaval de Padoue.

Cette année sera une année assez chargée et il y aura des rencontres avec la population afin de prendre des bonnes décisions sur différents sujets afin d'améliorer notre niveau de vie. Vous serez contacté aussitôt que ces discussions seront prêtes.

C'est cette année que le nouveau rôle sera effectué par Servitech afin de faire la nouvelle évaluation des bâtiments, des terres agricoles et des lots forestiers.

Je remercie grandement Mme Nicole D'Astous Saint-Laurent et Mme Lucille Lauzon pour leur bénévolat ainsi que les membres qui composaient le Comité des 50 Ans et plus qui malheureusement ont dû se dissoudre dernièrement par manque de participation pour les activités qu'ils essayaient de mettre en œuvre. GROS MERCI à vous tous. Par contre les cartes sont toujours en vente, vous serez visité bientôt.

Je prends deux minutes et cela avec les propos de plusieurs paroissiens pour féliciter nos employés en déneigement qui ont fait un beau travail cette partie de l'hiver malgré les grosses tempêtes et qui ont su maintenir les routes ouvertes, chapeau à vous.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à toutes les activités ainsi que tous les bénévoles pour leur initiative et leur disponibilité.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRES DES MESSES - MARS 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
****Messe du 1e mardi de chaque mois, à M-J déplacée dans un foyer de la paroisse Changement d'heure le dimanche pour Ste-Luce et St-Donat ** Messe de Ste-Luce vendredi matin déplacée au P.Luceville au 15 jours**						
3 10H.St-Anaclet (M) 9H Ste-Angèle (J) 10H30 St-Joseph (J) 9h30 Price (C) 11H St-Octave(C)	4 9H.M-J (C)	5 10H.R.Ste-Berna(C) 10H.R.St-Ros. (M) 14H V.J-Cartier (J)	6 Mercredi des Cendres 9H M-Joli (J) 19H Ste-Luce (C) 19H Les Hauteurs(M) 19H Price (J)	7 10H St-Donat (J) 10H. Foyer de St-Gabriel (M)	8 10H V.D'Émilie (C) 14H V. Marron(J)	9
10 Carême 1 9H00 St-Donat (M) 10H30 Ste-Luce (M) 9H Ste-Flavie (J) 10H30 M-J (J) 9H30 St-Gabriel (C) 11H Les Hauteurs (C)	11 9H.M-J (M)	12 9H.M-J (C) 14H.R. M-Joli (M)	13 9H.M-J (C) 16H30 St-Anaclet (M)	14 10H St-Donat (M) St-Gabriel (pas de messe)	15 14H V.St-Rémi (C)	16 16H Les Boules(M) 19H St-Charles(C)
17 Carême 2 10H.St-Anaclet (G.R) 9H Ste-Angèle (M) 10H30 St-Joseph(M) 9h30 Price (C) 11H St-Octave(C)	18 9H.M-J (M) 10h.P.StJos. (C)	19 9H.M-J (C) 10h R.Ste-Flavie (M) 13H30 G.Maison	20 9H.M-J (C) 16H30 St-Anaclet (J)	21 10H St-Donat (J) 10H. Foyer de St-Gabriel (M) 14H Chez Brigitte Les Hauteurs (J)	22 10H Étincelle(J) 14H P.J-Cartier (C)	23 19H Padoue (J)
24 Carême 3 9H00 St-Donat (C) 10H30 Ste-Luce (C) 9H Ste-Flavie (M) 10H30 M-J (M) 9H30 St-Gabriel (J) 11H Les Hauteurs(J) P.C St-Gabr 14H (J)	25 9H.M-J (C)	26 9H.M-J (C) 14h. 4 Saisons (J)	27 9H.M-J (J) 16H30 St-Anaclet (M)	28 10H. Foyer de St-Gabriel (M) 14H Chez Brigitte Les Hauteurs (J)	29 10H P.Luceville (C)	30 16H Les Boules(C) 19H St-Charles(J)
31 Carême 4 10H.St-Anaclet (J) 9H Ste-Angèle (C) 10H30 St-Joseph (C) 9h30 Price (M) 11H St-Octave(M) P.C Price 14H (M)						

*** Retraite pour Jean-Baptiste absent du 11 au 17 mars**
P.C : Pardon communautaire
* Heures des messes changées pour Ste-Luce et St-Donat

Congé de Jean-B : lundi et mardi Am
Congé de Clément : mercredi Pm et jeudi
Congé de Michel : Jeudi Pm et vendredi

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)	· Matières recyclables
· Fruits et légumes	· Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
· Viandes, volailles et os	· Couches, tampons et serviettes hygiéniques
· Poissons, fruits de mer	· Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
· Oeufs et coquilles	· Cartons de lait et de jus
· Écales de noix et noyaux de fruits	· Vêtements
· Produits laitiers	· Mousse de sécheuse et poussière
· Graisse animale et végétale	· Produits de jardinage et engrais
· Pâtes, pain, céréales, riz	· Résidus domestiques dangereux
· Gâteaux, biscuits, bonbons	· Produits ménagers et savon
· Tartinade, confiture, condiments	· Produits pharmaceutiques
· Café, filtres à café et sachets de thé	· Cendres, même refroidies
· Aliments frits ou en sauce	· Arbustes et branches
RÉSIDUS VERTS	· Feuilles d'automne
· Fleurs et plantes	· Sciure et copeaux de bois
· Résidus de désherbage	· Terreau d'empotage, terre ou sable
PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS	· Résidus d'agriculture commerciale
· Papier journal	**SACS** en plastique
· Sacs en papier	TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables
· Boîtes de pizza, de pâtisserie	
· Essuie-tout	
· Serviettes de table	

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

Écocentre de La Mitis

Accepté
Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton
Bois, branches, résidus verts
Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE
Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo
Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces
Métaux ferreux et non ferreux
Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.
Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

INFO-PRÉVENTION

Bulletin d'information en sécurité incendie

Changez vos piles !!

Le Service de sécurité incendie de la MRC de La Mitis tient à vous rappeler qu'il est important de profiter du changement d'heure, pour remplacer la pile de votre avertisseur de fumée. L'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour sauver votre vie et celles de vos proches en cas d'incendie. Il est donc primordial de vérifier régulièrement son fonctionnement et de remplacer périodiquement sa pile. Vérifiez également la date de péremption de l'appareil. Un avertisseur de fumée à une durée de vie de 10 ans.

Comment choisir un avertisseur de fumée

L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher.

L'avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson.

L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans.

Si un occupant est sourd ou malentendant, il est recommandé d'installer des avertisseurs de fumée qui combinent une lumière stroboscopique et du son.

Dans les constructions neuves, l'avertisseur de fumée doit être relié au système électrique. Il devrait idéalement contenir une pile d'appoint en cas de panne de courant.

Le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

N'oubliez pas…
Faites un plan d'évacuation de votre maison et faites-en l'exercice au moins une fois par an.

En cas d'incendie :

Sortez rapidement. Marchez à quatre pattes s'il y a de la fumée.
Rendez-vous au point de rassemblement.
Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.
Composez le **9-1-1** une fois dehors.

Texte : ministère de la Sécurité Publique du Québec

Vous avez des questions? Contactez :

Renaud Gagnon ou Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

RETOUR SUR LES NOUVEAUTÉS DU CARNAVAL DE PADOUE

En nouveauté cette année, le comité organisateur du carnaval souhaitait faire l'ajout d'activités pour les jeunes familles. Une demande de financement a été faite à *l'Unité régionale du loisir et du Sport du Bas-Saint-Laurent* (URLS–BSL). Un montant de 300 $ a été accordé à *l'Association Sportive de Padoue* pour l'achat de raquettes de neige, de tapis de glisse ainsi que pour la fabrication d'une chasse au trésor. Malheureusement, en raison de toute la neige reçue, la chasse au trésor devant être disponible pour le reste de l'hiver, est présentement sous la neige. La coordonnatrice en loisir ira la rendre accessible dès qu'elle le pourra. Suivez la Page Facebook des loisirs pour vous tenir au courant. Pour ce qui est des équipements d'hiver, ce dernier reste accessible à la population, sur demande à *l'Association Sportive*.

Lip Sinc Battle 2019—Pour la 3e édition du Défi Lip sinc Battle, les maires, les directeurs généraux et les membres des conseils municipaux ont été invités à y participer. Rodrigue Roy, maire de Grand-Métis, Bruno Paradis, maire de Price, Jean-François Fortin, maire de Sainte-Flavie et George Deschênes, maire de Saint-Gabriel se sont affrontés dans la catégorie des maires. Jean-François Fortin a remporté le défi. Au niveau des directeurs généraux, Chantal Tremblay de Grand-Métis et Line Fillion se sont monté des équipes. Padoue a été très bien représenté avec Line Fillion, Lucette Algerson, Réjeanne Ouellet, Cynthia Ouellet et Jacques Blanchette. Yves Banville de Price n'a malheureusement pas pu se présenter. En surprise de dernière minute, Nathalie Lévesque de Saint-Octave nous a fait une performance. L'équipe de Grand-Métis, composée de Chantal Tremblay, Suzy Ouellet et Gilberte Fournier a remporté le défi dans cette catégorie.
Merci à tous les participants!

Le Mot vert du mois - Février 2019
« Bien gérer ses déchets à la maison en 5 étapes faciles »

Bonjour à toutes et tous,

Gérer les matières résiduelles à la maison est si simple que pour ce Mot Vert nous vous proposons une petite activité en 5 étapes faciles à faire en famille afin d'atteindre vos objectifs de réduction des déchets :

1 – L'engagement : En famille, définissez-vous des objectifs communs pour une période de temps donnée et assurez-vous que toute la famille s'engage à travailler dans la même direction. « Est-ce que d'ici le printemps on réduit nos déchets de moitié pour un environnement meilleur et que ça nous coûte moins cher? » « Ok » « Go! ».

2 – État de situation : De quoi sont composés vos déchets? Pas besoin d'étendre les poubelles dans le salon! Au début de la semaine vider toutes vos poubelles intérieures puis durant et à la fin de la semaine faites état visuellement de ce qui est jeté dans la poubelle, recyclage et le bac brun.

3 – Analyser les besoins : C'est l'étape « Chasse aux déchets! ».
En avez-vous vraiment besoin? (Ex. : Dosettes à café, filtres à eau, etc.)
Pouvez-vous le remplacer par une solution durable ou qui évite la création de nouveaux déchets? (Ex. : Sacs de tissus pour l'épicerie, vaisselles lavables lors d'événement, produits ménagers maison, brosse à dent en bambou compostable, vêtements ou meubles de secondes mains, emprunter des outils, etc.)

4 – Mise en œuvre : Voici quelques trucs pour vous faciliter la vie :
Supprimez l'inutile de façon responsable (Don, vente, recyclage, troc, etc.).
Rendez accessible et visible les outils dans la maison
Bac brun et bleu dans la cuisine
Bac bleu dans la salle de bain (Vous allez voir, ça se remplit vite!)
Rendre le tout simple pour les enfants, la famille et les visiteurs
Contrôlez les matières entrantes : Si vous n'achetez pas de choses qui ne vont qu'aux déchets, vous n'aurez pas de déchets!

5 – Suivi : Est-ce que les objectifs sont atteints? Quels sont les points à améliorer? Pourquoi le petit Thomas n'a pas réussi à bien trier et comment pouvez-vous l'aider?

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Club des 50 ans et plus de Padoue
Dissolution

Le 20 février 2019 avait lieu l'assemblée générale spéciale des membres du Club des 50 ans et plus de Padoue dans le but de procéder, *s'il n'y avait personne pour prendre la relève*, à sa dissolution.

Les membres du conseil d'administration du club remercient les quatre membres présents à cette assemblée. Malheureusement, nous n'avons pu faire autrement que d'entériner la décision de dissoudre le club faute de relève pour combler les postes d'administrateurs, de présidence et de secrétaire-trésorier(ère).

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour les années consacrées à organiser des activités, à offrir des services pour les citoyens(nes) de notre collectivité. Je mentionne les accueils aux familles d'un parent défunt, tous les repas offerts à différentes occasions, les activités intergénérationnelles, la participation aux jeux des 50 ans, les cours de danse en ligne, les exercices de Vie Active, la construction d'un jeu de pétanque, les dons faits aux autres organismes pour les aider à financer leurs activités, la reconnaissance de bénévoles par une plaque commémorative, toutes les heures de bénévolat accordées pour aider les autres organismes dans leurs activités respectives… et j'en oublie sûrement.

Merci à vous, Mmes : Marie-Lourdes Durette, Diane Plante, Gilberte Morissette, Maryse St-Laurent, Carmen Ouellet, pour votre très grande et généreuse implication.
Un Merci! Spécial à Nicole D'Astous St-Laurent, notre présidente, qui s'est dévouée depuis plusieurs années pour le bien-être de tous.

Le Club des 50 ans et plus de Padoue qui porte, selon sa charte de fondation le 18 mai 1977, le nom de : Club de l'âge d'or de St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt, avaient comme administrateurs provisoires : Mme Jeanne Otis, Mme Claire Côté, Mme Marie-Ange Jean, Mme Rose Jean, Mme Marthe Sinclair, M. Gonzague Algerson et M. Elphège Côté, les buts du club étaient les suivants : Grouper les personnes âgées, Organiser des services pour l'agrément et le bien-être de la personne âgée; mettre sur pied des activités qui leurs conviennent (artisanales, récréatives, sportives, sociales) pour l'enrichissement de l'esprit et le bien-être physique; Intéresser le milieu aux problèmes des personnes âgées; assurer, au moyen d'échanges personnels et collectifs, le meilleur équilibre possible pour les membres sur tous les plans, psychologique, physique, social et religieux. **Ce club n'existera plus dès que tous les documents relatifs à sa dissolution seront approuvés par le Registraire des Entreprises du Québec**.

Comme vous le constatez ces buts sont encore d'actualité, on y a ajouté l'intergénérationnel pour intégrer les personnes âgées auprès des jeunes afin de partager les connaissances et valeurs sociales des aînés.

En terminant, notre plus grand souhait, est qu'un jour prochain il y aura une relève qui reprendra le flambeau et la mission du club pour le bien de tous. N'oublions pas qu'à l'ère du virtuel, il est de plus en plus impératif de favoriser les rassemblements et les activités dans notre communauté afin de tisser des liens et maintenir une belle communication entre les générations.

Vivre Ensemble!

Lucille Lauzon

HORAIRE ESTIVAL POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0
418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que c'est le retour à l'horaire d'été en date du 23 avril 2018. Les heures d'ouverture estivales sont :

- Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45
- Samedi : 8h00 à 15h45
- Dimanche : fermé
- Lundi 8 octobre : Fermé pour l'Action de Grâce

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

RETOUR SUR LE GALA DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le 14 février dernier a eu lieu le Gala de la persévérance scolaire de la Mitis. Lors de cet événement, nos municipalités et l'école des *Cheminots-des-Quatre-Vents* ont bien été représentées Un élève par classe a été nominé lors de cette soirée soient Nathan Ouellet, Dylan Dubé, Émile Pelletier et Rosalie Michaud.

LES POUCES D'OCTAVE

Invitation pour toute la population

Vous aimeriez avoir un espace de culture dans la serre pour la saison 2019 ?

Que ce soit pour :
partir vos semis
cultiver en pots
cultiver dans les bacs

Contactez-nous pour réserver votre place !
Sabrina Bérubé, coordonnatrice
poucesdoctave@gmail.com
418 318-3617
s Pouces d'Octave

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS – HIVER 2019

VIE ACTIVE À LA MAISON OCTAVIE

Tous les mercredis et vendredis
10 h
À la Maison Octavie.
Gratuit et offert à tous.

MÉLI-MÉLO SPORTIF

Les activités de Méli-Mélo Sportif reviendront pour le début avril. Soyez à l'affut, les inscriptions débuteront dès le retour de la relâche.

LES SOIRÉES JEUX SONT DE RETOUR !!

Venez voir Guillaume Bérubé et Josy-Anne Bérubé tous les vendredis soirs du mois de mars lors des soirées de jeux de société à partir de 18 h 30 au Centre Sportif Rémi Bélanger.

AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Monsieur,

La présente vise à vous convoquer à l'Assemblée Générale Annuelle du Comité de développement Défi- Relance de Padoue qui se tiendra :

Date : Jeudi, le 21 mars 2019.

Heure : 19:30 heures.

Endroit : Salle Municipale de Padoue
215, rue Beaulieu

Un ordre du jour se distribuer à l'Assemblée Générale lors de la réunion.

Recevez Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

P.S. : Il y a encore de la place pour de nouveaux membres.

Lynda Harquail,

Présidente

RETOUR SUR LE GALA DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (suite)

Dans la catégorie parent impliqué, Hélène Sergerie de Padoue a été nommée. Le Comité des loisirs intermunicipal a aussi fait la nomination de Lucette Algerson pour la municipalité de Padoue et de Geneviève Joubert pour leur implication dans l'école.

« Ma belle Hélène, On voudrait tous une mère comme toi! J'ai le privilège de t'avoir eu comme parent pendant quelques années. Oui, c'est un privilège parce que tu es toujours disponible et tu comprends depuis longtemps l'importance de l'école dans le cheminement de tes enfants. Tu es cohérente dans tes interventions et tu es d'un soutien inestimable. Je te serai toujours très reconnaissante pour ton implication à la vie de l'école. Merci pour tout! »

« Merci à toi, Geneviève pour faire encore plus que ton travail. Pour les jeunes, tu représentes beaucoup plus que l'éducatrice du service de surveillance scolaire de l'école. En plus de faire ce travail avec cœur et acharnement, tu t'impliques dans les autres projets qui touchent l'école et ce, sur ton propre temps; fête de la rentrée, décorations de l'école, dîner de Noël, projet horticole et encore plus. Les idées de projets pour toi, ce n'est pas ce qu'il manque. Toujours avec l'objectif premier d'améliorer le sentiment d'appartenance des jeunes envers leur école. Souriante, généreuse et attentive sont des qualités qui te représentent à merveille. Une citation disait : « La reconnaissance est la plus belle fleur qui jaillit de l'âme. » C'est donc sur cette belle phrase que nous te remercions de tout cœur pour tout ce que tu fais pour nos jeunes. »

« Lucette, toujours présente pour donner son soutien lors des activités. Prenant ton rôle à cœur dans le soutien à la lecture auprès des jeunes on te voit aussi souvent avec eux lors des activités. Passant de la fête de la rentrée, au dîner de Noël jusqu'au souper spectacle, rare les fois où tu manques une occasion de prêter main forte à nos projets. Ce n'est pas pour rien que les jeunes et les enseignants de l'école te surnomment affectueusement « tante Lucette ». Merci pour tout! »

FOURCHE DU TROLL

La Ferme la Fourche du Troll est de retour avec ses activités cette année pour une 4ième édition de la fête d'hiver du Troll. Durant la semaine de relâche et les fins de semaine du mois de mars, des activités seront offertes à toute la population de la région et des environs.

Voici un aperçu de ce qui vous sera offert : 3 glissades pour les plus grands, remontée mécanique en tracteur avec le Troll Express, 2 nouvelles glissades pour les petits (remontée à pied), labyrinthe géant dans une sapinière (trajet revu), feu de joie extérieur avec guimauves pour tous, aire de repos et toilette chauffée, vente de hot dog et de collation sur place à prix populaire, et bien plus!

Voici donc d`excellentes raisons d'aller vous y amuser en famille!

Ouvert du 2 au 10 mars de 9 h 30 à 16 h ainsi que les 16-17-23-24-30-31 mars. Coût d`accès : 10$ par personne (entrée libre pour les moins de 2 ans)

Une passe pour les 15 jours d`activités est disponible au cout de 25 $.

Apportez vos traineaux, luges, soucoupes et tubes.

Prévoyez les bons vêtements pour vos activités.

Prenez note que dame nature pourrait nous réserver des surprises défavorables. Nous donnerons chaque matin à 7h 00 les conditions climatiques.

LOCAL POUR LES JEUNES

Encore une fois cette année, la municipalité de Saint-Octave-de-Métis souhaite offrir aux jeunes et aux familles l'accès au local du *Centre Sportif Rémi Bélanger*. Pour le mois de mars, le local sera ouvert tous les vendredis soirs, de 18 h 30 à 21 h. Des bénévoles sont présentement recherchés afin d'ouvrir le local lors de d'autres plages horaires. Restez à l'affut de la page Facebook des loisirs afin de voir ce qui s'ajoutera.

Qu'est-ce que le rôle de surveillant recherché? L'objectif premier est d'offrir un local où les jeunes et moins jeunes pourront se rassembler. Sur place, table de ping-pong, de babyfoots, de hockey, un système de son et un coin de lecture y sont installés. Le rôle du surveillant est de veiller à ce que tout se passe bien. Ça t'intéresse? Communiques avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684. Que ce soit un seul samedi après-midi pendant le mois ou bien à tous les jeudis soirs, vos disponibilités sont les bienvenues!

SORTIE À LA CABANE À SUCRE

DIMANCHE 24 MARS
Érablière D'Astous de Saint-Damase
Départ du *Centre Récréatif* à 11 h

Coût : 15.75$ (repas) 4,50 $ (partie de sucre)
Transport en autobus: GRATUIT

Réservation obligatoire auprès de Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Organisée par *Les Blés d'Or de la Métis* en collaboration avec la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* de Grand-Métis et Saint-Octave-de-Métis.

15 000$ pour Les Pouces d'Octave !

La Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Octave (CDEC) recevra un financement de 15 000$ de Québec en Forme (100 degrés) pour le projet «Outillons ingénieusement nos Pouces» des Pouces d'Octave pour 2019-2020.

Le projet servira, entre autres, à consolider et à bonifier les activités en cours et à assurer la pérennité du projet par la formation des acteurs travaillant auprès des jeunes et des moins jeunes de la communauté (équipe-école, services de garde scolaire et familiales, camp de jour, communautaire).

Nous sommes très fiers de toutes les personnes impliquées de près ou de loin qui œuvrent à ce très beau projet rassembleur !!

Merci à chacun d'entre vous pour votre implication !!

<u>Pour plus d'informations :</u> Suivez-les sur leur page Facebook *Les Pouces d'Octave* ou sur le nouveau groupe Facebook de la CDEC. Une rencontre d'information pour toute la population aura lieu lors de l'ouverture de la Serre en avril. Les détails de l'événement seront communiqués dans le prochain croque-nouvelle. Venez à notre rencontre pour découvrir Les Pouces d'Octave autant de par son volet scolaire que communautaire; venez échanger avec nous pour offrir vos suggestions, poser des questions et vous joindre à l'une de nos activités si l'une d'elles vous intéresse !

N'hésitez pas non plus à nous écrire à poucesdoctave@gmail.com ou à cdecstoctave@gmail.com et à communiquer avec notre coordonnatrice Sabrina Bérubé au 418-318-3617.

La Corporation de développement économique et communautaire (CDEC)

de Saint-Octave-de-Métis

LES POUCES D'OCTAVE

ÉCOLE DES CHEMINOTS-DES QUATRE-VENTS

<u>ACTIVITÉS</u>

25 janvier : Merci aux organisateurs du carnaval et aux parents membre de l'OPP pour leurs surprises, leur nourriture et leur disponibilité;

Dictée PGL – Félicitations à nos gagnants!
Préscolaire : Ély-Jayke Dubé
1ère année : Anaëlle Boucher
2ième année : Gaspar Reid
3ième année : Émaël Dubé
4ième année : Antoine Blanchette
5ième année : Rosalie Michaud
6ième année : Jimmy Blanchette
C'est Rosalie qui représentera l'école à la finale régionale.
Bravo à tous les participants!

4 février : Sortie scientifique à l'UQAR pour les élèves de 4ième-5ième et 6ième années;

5 février : Fin du projet de bande dessinée avec Voro. Nous aurons le produit fini plus tard;

15 février : Sortie au Parc Beauséjour (glissade sur tube) en am + visite et écoute d'un film à la bibliothèque Jean-Louis Desrosiers de Mont-Joli en pm;

<u>À venir :</u>
28 février : Olympiades d'hiver à l'école de Price;
12 mars : Pêche blanche au lac noir de Saint-Marcellin;
19 mars : Poursuite des cours de yoga, massage et méditation.
Mars : Semis avec les Pouces d'Octave
30 mars : Souper-spectacle au centre récréatif;
Venez nous encourager en grand nombre (chansons-danses…)

Anniversaires :
<u>Février :</u> Bryan Blanchard (9), Louis Boulianne (14), Zachary Doyon-Girard (18)
<u>Mars</u> : Antoine Leblanc (27), Ély-Rose Pelletier (28)

Semaine de relâche

Suite au sondage passé auprès des jeunes familles de nos municipalités, le *Comité des loisirs intermunicipal n'*offrira pas son camp de la relâche comme les années passées. La municipalité de Saint-Octave-de-Métis offrira un service de garde par l'intermédiaire du service de surveillance scolaire, du même genre que pour les journées pédagogiques.

Geneviève Joubert, éducatrice du service de surveillance scolaire, ainsi que Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir, en seront les responsables.

Suite à la période d'inscription, nous sommes fières de vous mentionner que le service sera ouvert du mardi au vendredi inclusivement.
Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684. (Cell)

Programmation d'activités - Semaine de relâche – Ouverte à tous

Vendredi 1e mars 18 h 30
Soirée jeux de société
Venez jouer et découvrir de nouveaux jeux de société avec nous. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts.
Centre Sportif Rémi Bélanger
Ouvert à tous et gratuit.

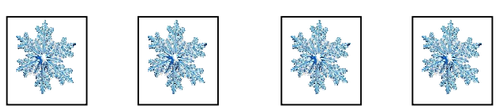

Lundi 4 mars 13 h 30
Méli-Mélo pour tous
Venez vous amusez en famille au gymnase de Padoue.
Gratuit
École primaire de Padoue

Samedi 2 mars

10 h 30 lecture parents/enfants suivi d'un goûter.
Venez participer à l'atelier de lecture parent/enfant au nouveau local de lecture pour les jeunes, dans l'école primaire de Padoue. Des trucs et conseils vous seront remis afin de mieux lire des histoires à vos enfants.
Un goûter sera par la suite servi gratuitement à tous les participants.
Gratuit—Padoue

13 h Basketball
Venez profiter du gymnase de Padoue en jouant quelques parties de basketball. Les équipes se feront sur place.
Ouvert à tous et gratuit.

Programmation d'activités - Semaine de relâche – Ouverte à tous (suite)

Mardi 5 mars
Sortie au *Village Vacances Valcartier.*
Le Comité des loisirs se joint aux loisirs de Sainte-Angèle de Mérici et de Saint-Donat dans l'organisation d'une sortie au *Village Vacances Valcartier*.

Départ à 5 h 30 de Sainte-Angèle de Mérici.
Coût: 50 $ / personne (journée et transport inclus)
Inscription obligatoire auprès de Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Mercredi 6 mars
12 h dîner hot dog et après-midi hivernal
Venez participer au dîner hot dog et à l'après-midi hivernale au Centre Sportif Rémi Bélanger de Saint-Octave. Sur place: feu de camp, conte, patin, jeux, et bien plus !
5 $ / enfants
Gratuit pour les parents.

Jeudi 7 mars
14 h danse en ligne
intergénérationnelle suivie de confection de ballons
5 $ / enfant
gratuit pour les parents

Vendredi 8 mars
14 h après-midi film
Centre Récréatif
Enfant 5 $
gratuit pour les parents
18 h 30 soirée jeux gratuit
Centre Sportif Rémi-Bélanger

Samedi 9 mars
10 h basketball pour tous
École de Padoue
Gratuit

Pour information:
Josy-Anne Bérubé 418 732-6684.

Dimanche 10 mars
12 h à 16 h
Après-midi hivernale aux *Jardins de Métis*
Raquettes, château de neige, feu de camp, chocolat chaud, etc.
2, 50 $ pour les 14 ans et plus
Gratuit pour les enfants